

TCGS - Procès-verbal de l'assemblée générale du 24 juin 2021

Liste des personnes présentes:

Membres du comité: M. Stéphane Werly (président et responsable infrastructures), M. Valentin Zeberli (vice-président et co-responsable manifestations), M. Jean-Claude Immer (trésorier), Mme Christelle Immer (responsable juniors et secrétaire), M. Christian Studer (responsable club-house), M. Pierre Musy (responsable site Internet), M. Rashid Boussahia (responsable Interclubs) et Mme Camille Krauer (co-responsable manifestations)

Délégué du Conseil municipal: M. Yann Simeth

Membres du TCGS: *[liste des membres]*

Liste des personnes excusées:

Conseiller administratif: M. Laurent Jimaja

Délégué du Conseil municipal: M. Saïd Bouchareb

Membres du TCGS: *[liste des membres excusés]*

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 31 janvier 2020
2. Rapport du président
3. Rapport du trésorier
4. Rapport du responsable Interclubs
5. Rapport de la responsable juniors
6. Rapport des co-responsables manifestations
7. Rapport des vérificateurs aux comptes
8. Approbation des rapports présentés et des cotisations 2021
9. Election des membres du comité
10. Election des vérificateurs aux comptes
11. Propositions individuelles
12. Divers

Le président ouvre la séance à 18h00.

Il remercie M. Yann Simeth (délégué du Conseil municipal), M. Hervé Humbert-Droz (ancien président du TCGS), M. Stéphane Lambelet (ancien président du TCGS), ainsi que les membres, pour leur présence.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 31 janvier 2020

Le procès-verbal figure sur notre site Internet depuis le 14 mai 2020. Les membres approuvent ce procès-verbal.

2. Rapport du président

M. Stéphane Werly lit son rapport:

Monsieur le Délégué du Conseil municipal, chers membres,

Le comité vous accueille avec grand plaisir ce soir pour cette assemblée générale.

Mes remerciements vont à la commune, aux autorités comme aux personnes qui interviennent sur le site, particulièrement M. Andrea Rossi, concierge, sur lequel le club peut toujours compter.

En 2020, je regrettais les rapports difficiles entretenus par le comité avec la responsable des bâtiments. Avec satisfaction, nous avons depuis changé d'interlocuteur, en la personne d'Emile Galland, chef du service des parcs, qui doit être chaleureusement remercié. Sur le plan sportif, nous échangeons avec Mme Annicka Joye, cheffe du service « accueil culture et sports ».

Le 15 janvier 2020, j'ai assisté à la soirée annuelle des associations communales. Cette dernière permet de rencontrer nos autorités. Il s'agit aussi d'organiser la location de tentes ou de salles. C'est par ce biais que notre club avait pu obtenir la tente mise sur le terrain 2 lors de la fête des 40 ans.

Le 13 mars 2020, le comité a dû fermer ses portes jusqu'au 11 mai, en raison de l'épidémie de coronavirus. La réouverture s'est faite avec les recommandations de l'OFSP et de Swisstennis. Des affiches et du gel désinfectant ont été mis à disposition. Sur notre site Internet figurent encore les mesures de protection, le plan de protection, la charte coronavirus TCGS, la marche à suivre pour les réservations et le lien vers l'application plugin, qui a remplacé le traditionnel tableau de réservation avec les cartes.

Le 2 avril 2020 aurait dû avoir lieu l'assemblée générale de l'ARGT (Association régionale Genève Tennis), laquelle a été repoussée pour les mêmes motifs au 26 juin 2020 (par visioconférence). C'est l'occasion de rencontrer d'autres dirigeants de clubs et d'échanger sur des questions qui nous concernent tous (recyclage des balles, baisse de nombre de membres, réservation des cours, etc.).

J'ai assisté, le 29 septembre 2020, à la réunion annuelle du Centre sportif du Blanché regroupant le TCGS, le Football club Grand-Saconnex (FCGS), l'Amicale de pétanque et les Foulées athlétiques saconnésiennes (FAS).

Pour rappel, le 11 novembre 2019, le Conseil municipal a voté sur l'ouverture d'un crédit de CHF 180'000.- destiné à la réfection des vestiaires du football et du tennis. En 2020, les vestiaires ont été désamiantés et un code d'entrée a été installé (1617).

Le 21 décembre 2020, le club a de nouveau dû être fermé en raison de la crise sanitaire, jusqu'au 1^{er} mars 2021, date à laquelle la pratique extérieure a de nouveau été autorisée. En raison du contexte, il n'est pas possible à ce stade de prévoir de dates pour les soirées habituelles du club.

Le président lit le courriel de M. Laurent Jimaja, Conseiller administratif :

« Monsieur le président, Cher Stéphane,

C'est à regret que je ne pourrai pas participer à l'assemblée générale du 24 juin prochain. Je tiens à saluer la qualité de notre collaboration et l'utilité du travail fourni par le club. Nos communes vivent grâce à l'implication des citoyens à travers des projets qu'ils mènent et/ou des associations qui gèrent des activités.

Le TCGS a accepté de signer il y a quelques temps une convention avec la commune, et je te serai reconnaissant de prendre contact avec moi bientôt afin que nous en clarifions certains points.

En effet, en tant qu'autorité de surveillance, je voudrais que nous évaluions la pertinence de l'orientation choisie mais aussi que les flux de votre comptabilité soient évalués au regard de règles qu'imposent la gestion de toute société communale.

Convaincu que nous saurons mener à bien les nombreux chantiers qui s'offrent à nous, je te prie de recevoir mes meilleures salutations que tu voudras transmettre à l'assemblée générale du Tennis Club, et aux membres du comité que je remercie pour le temps qu'ils et elles consacrent à faire vivre le club.

*Laurent Jimaja
Conseiller Administratif »*

Je vous remercie de votre attention.

3. Rapport du trésorier

M. Jean-Claude Immer lit son rapport:

Monsieur le Président, Chers membres,

J'ai le plaisir de vous soumettre le rapport du trésorier pour la saison 2020. Dans ce rapport, je vais vous expliquer les principales différences par rapport à la saison dernière.

Pour les pertes et profits :

La rubrique « secrétariat / comptable » a augmenté de 600.- par rapport à l'année précédente, principalement due à la mise en place du système de réservation des terrains en ligne, Plugin. Il se compose de 2'000.- d'honoraire du trésorier et de 3'775.- pour les frais de secrétariat.

Le montant de l'amortissement a augmenté de 1'700.-, ce qui est dû à l'achat de mobilier de terrasse qui est amorti sur 5 ans. L'investissement a été de 20'000.-.

L'augmentation de la rubrique divers est due à l'achat de matériel relatif au COVID, comme les appareils pour mettre le gel, les masques, les gels, etc.

Le montant des salaires perçu par notre professeur et nos moniteurs est supérieur à l'exercice précédent de 4'000.-. Ceci en raison des cours de rattrapages que le club organise afin de rattraper tous les cours annulés en raison du COVID. Nous avons dû mettre à disposition plus de professeurs pendant plusieurs semaines.

Les charges sociales sont restées relativement identiques sauf pour la LPP, pour laquelle la diminution est due à une facture comptabilisée en 2019 mais relative à 2020.

En ce qui concerne les interclubs, ils ont augmenté de 2'500.-, car le club a acheté des t-shirts pour les équipes et que l'on a dépensé plus en balles.

La rubrique manifestations a diminué de 2200.-, car il n'y a malheureusement pas eu de soirées d'été et de clôture en raison des restrictions sanitaires.

Pour la rubrique club-house, il s'agit de tous les frais relatifs au club-house, c'est-à-dire principalement notre subvention à notre gérant. Dans ce poste, il y a aussi divers frais comme les assurances et du matériel acheté pour assurer le bon fonctionnement du restaurant.

Le montant de cette rubrique a légèrement diminué.

En ce qui concerne les produits d'exploitation, il y a eu une légère augmentation dans la globalité, mais on peut constater une diminution des entrées de cotisations de 1'500.- et d'une augmentation des recettes pour les cours juniors de 2'300.-.

L'excédent de nos recettes pour l'année 2020 se monte à 34'338.95.-. Il s'agit du montant total des produits d'exploitation de 186'446.50.-, moins les frais de l'année qui se monte à 152'107.55.-.

Ci-après le détail des comptes de Bilan

Pour les Actifs :

La principale modification au niveau des Actifs est la réduction des équipements et des amortissements des équipements. En effet, il y avait plusieurs équipements, comme des frigos, l'ancien mobilier, etc. qui ont été entièrement amortis depuis plusieurs années, mais qui n'existent plus. On les a donc enlevés des deux comptes, un au débit, l'autre au crédit. Zéro impact financier.

Pour les Passifs :

Il y a une augmentation du compte de créancier. Ceci est dû au fait que nous avons reçu plusieurs factures ou décomptes en fin d'année. Les factures ont donc été comptabilisées en 2020, mais le paiement a été effectué en début janvier. En ce qui concerne les réserves, elles sont identiques pour toutes les catégories.

Le club va donc verser l'excédent de recettes de 34'338.95.- à la commune prochainement. Je vais finir ce rapport en vous préavisant que l'année prochaine, la rétrocession devrait être beaucoup moindre, car nous avons déjà versé plus de 15'000.- pour le remboursement des heures de la bulle et il y en a encore certains à faire.

Je vous remercie de votre attention.

4. Rapport du responsable Interclubs

M. Rashid Boussahia lit son rapport:

Mesdames, Messieurs,

Cher(e)s membres, bonsoirs,

J'ai le plaisir de participer à ma première AG du TCGS, en ma qualité de responsable Interclubs (IC) et je vous remercie pour la confiance témoignée en m'élisant à ce poste l'année dernière.

Malgré la pandémie et sa tragédie, la tradition des Interclubs, si chère en Suisse, a pu être honorée.

L'édition 2020 a donc pu avoir lieu après beaucoup d'incertitudes. Plus tard que prévu, elle a pu se disputer entre la fin du mois d'août et celle de septembre. Sachant que l'édition 2020 était sabbatique sur le plan de la prise en charge des résultats à l'échelon officiel, les équipes ont fait preuve de beaucoup de sportivité et de fair-play, à quelques exceptions près.

Toutes les rencontres n'ont pas pu avoir lieu et comme aucune date de remplacement n'avait été prévue, les rencontres n'ont pas pu être rattrapées.

En 2020, nous avons présenté 6 équipes Interclubs.

Une première : deux équipes de 45+ évoluant toutes deux en 1L. La première emmenée par Pierre-André Pauli et la seconde par notre président Stéphane Werly.

L'unique équipe 35+, en 1L, de Stéphane Lambelet.

L'équipe de 2L active de Yannick Junod.

Notre équipe 1L hommes avec son capitaine Cyril Fürer.

Et les stars du club, la seule équipe féminine du club, évoluant en ligue nationale C, emmenée par leur capitaine, Christelle Immer.

L'équipe Grand-Saconnex 2 des 45+, de notre président, Stéphane Werly, a terminé première du groupe. Les objectifs ont été atteints pour leur première année en 45+. Souhaitons-leur toute la réussite pour viser la ligue nationale.

L'équipe Grand-Saconnex 1 de Pauli a terminé 2^{ème} de son groupe. Félicitations pour ce résultat. Il se sont bien défendus face à de très bons adversaires dont le Country club de Genève, Sion et Champel.

L'équipe des 35+ a terminé 3^{ème} du groupe. C'est une équipe en transition, qui a passablement été remaniée l'année dernière avec l'arrivée de nouveaux joueurs.

L'équipe de Yannick Junod a terminé à une très honorable 4^{ème} place sur six, dans un groupe regroupant Vernier, Lancy, Champel, Donzel et Trois-Chêne.

La première ligue s'est bien battu aussi et a terminé deuxième de son groupe avec ses deux victoires et ses 14 matchs gagnés.

Notre élite n'a pas eu beaucoup de chance durant cette campagne 2020, puisqu'elle n'a pu disputer qu'une seule rencontre sur les trois prévues.

En résumé, le TCGS en IC c'est : 163 matchs joués pour 86 victoires. 369 sets joués, dont 194 gagnés.

Voilà pour moi et pour ma part. Je me réjouis doré et déjà de vous rendre compte l'année prochaine.

Merci pour votre attention.

5. Rapport de la responsable juniors

M. Christelle Immer lit son rapport:

Chers membres, chers parents, chers juniors,

L'année 2020 restera une année qui marquera nos mémoires. Oui le COVID, on en a tellement entendu parler, malheureusement ce virus va encore écourter mon rapport, car beaucoup d'événements n'ont pas eu lieu durant cette année.

En ce qui concerne les cours juniors, ils ont toujours autant de succès; on peut constater une légère augmentation de participation. La demande est toujours plus forte pour les cours du samedi. C'est pour cette raison que des groupes supplémentaires ont été organisés le matin avec Dariush Pont qui a rejoint notre équipe le mercredi aussi, à la suite du départ de Noémie fin juin. Elle a quitté le TCGS pour un nouveau défi, en tant que responsables juniors dans un club à Lausanne.

Lors du confinement du 13 mars au 11 mai 2020, tous les cours ont été suspendus durant environ 6 semaines. Grâce à la flexibilité de Sophie et Noémie et des autres moniteurs, ainsi que de l'excellente collaboration des parents, nous avons pu organiser des rattrapages. Un très grand merci à vous tous pour la réussite de ce défi, qui n'était pas des moindres.

Durant l'hiver, le second confinement a empêché certains adolescents de poursuivre leur cours de fin décembre à mi-avril. Des rattrapages individuels ont été organisés, car il ne concernait qu'environ 10 adolescents.

En ce qui concerne les interclubs juniors, ils ont été organisés durant le mois de juillet et août. Après discussion avec Sophie et les juniors concernés, on s'est rendu compte qu'il nous était impossible d'avoir au minimum 4 joueurs disponibles durant la même période des vacances, c'est pourquoi nous y avons renoncé.

Je tiens à remercier tout particulièrement Sophie pour son investissement auprès de nos jeunes, ainsi que Noémie, Amandine, Lucas, Stéphanie, Camille et Dariush, pour leurs disponibilités et le travail effectué durant toute l'année 2020.

Merci pour votre attention.

6. Rapport des co-responsables manifestations

M. Valentin Zeberli lit le rapport:

Chers membres,

Vu l'année si particulière que nous avons vécu, mon rapport va être succinct.

Nous avons dû annuler un tournoi N3/R3 prévu en avril. L'Open a toutefois eu lieu fin août, avec plus de 120 joueurs et joueuses. Cela reste toujours une assez grosse organisation et je remercie vivement les personnes qui nous aident pour les permanences en soirées ou les week-ends. Et en particulier notre professeure Sophie pour sa grande implication.

Le tournoi interne a également pu avoir lieu fin septembre-début octobre avec environ 25 joueurs.

Le restaurant a fonctionné aussi bien que possible entre les mois de juin et octobre. L'idée de Nathalie Martin de rester plus longtemps après la fin de la saison d'été et dès le montage de la bulle a malheureusement fait long feu à cause du second semi-confinement. Toutefois, cette idée sera à rediscuter.

Pour terminer, je reste toujours à l'écoute de nouvelles propositions, suggestions ou envies concernant l'animation de notre cher club. En espérant que nous pourrions animer le plus et le mieux possible le TCGS durant cet année 2021.

Merci pour votre attention.

7. Rapport des vérificateurs aux comptes

Mme Céline Romanens lit le rapport des vérificateurs aux comptes:

« *Mesdames, Messieurs,*

Conformément au mandat que vous nous avez confié lors de la dernière assemblée générale, nous, soussignés, avons procédé le 21 avril 2021 au contrôle des comptes du TCGS pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Nous avons contrôlé l'exactitude des postes au bilan et effectué de nombreux sondages dans les comptes de recettes et dépenses. Nous avons constaté que le bilan et les comptes de pertes et profits concordent avec la comptabilité et que celle-ci est rigoureusement et régulièrement tenue.

L'exercice 2020 s'est soldé par un excédent de recettes de CHF 34'338.95 qui sera intégralement rétrocédé à la commune, conformément aux dispositions en vigueur.

La fortune du club se monte au 31 décembre 2020 à CHF 102'940.40.

Nous félicitons et remercions M. Jean-Claude Immer pour l'excellent travail accompli et la parfaite tenue de sa comptabilité.

Nous vous proposons d'approuver les comptes qui vous ont été présentés et d'en donner décharge au comité.

Grand-Saconnex, le 21 avril 2021

Céline Romanens/André Thevenoz »

8. Approbation des rapports présentés et des cotisations 2021

Le président précise que les cotisations restent inchangées.

L'assemblée approuve à l'unanimité les rapports présentés et les cotisations 2021, et donne décharge au comité.

9. Election du comité

Pour rappel, le 26 janvier 2018, l'assemblée générale a élu:

- M. Stéphane Werly, président, pour 3 ans
- M. Jean-Claude Immer, trésorier, pour 3 ans
- Mme Christelle Immer, responsable juniors, pour 3 ans

- M. Valentin Zeberli, co-responsable manifestations et vice-président, pour 2 ans. Il a été réélu pour 3 ans à l'assemblée générale du 31 janvier 2020.
- M. Christian Studer, responsable club-house et infrastructures, pour 2 ans. Il a été réélu pour 3 ans à l'assemblée générale du 31 janvier 2020.
- M. Pierre Musy, responsable du site Internet, pour 1 an. Il a été réélu pour 3 ans à l'assemblée générale du 25 janvier 2019.

Le 31 janvier 2020, M. Rashid Boussahia, responsable Interclubs, et Mme Camille Krauer, co-responsable manifestations, ont été élus pour un mandat de 3 ans.

M. Stéphane Werly, M. Jean-Claude Immer et Mme Christelle Immer se représentent pour un mandat de 3 ans.

Election du Président. M. Stéphane Werly expose les objectifs menés à bien depuis son élection à la présidence du club, le 30 janvier 2015 : consécration par l'Assemblée générale, dans les statuts de pratiques existant depuis 1978 (non-paiement des cotisations pour les membres honoraires et les membres du comité), adaptation du règlement (année découpée en saisons distinctes), rédaction d'un règlement des interclubs, conclusion d'un contrat de gérance libre avec Nathalie Martin et d'un contrat de travail avec Sophie Collardey, mise en place d'un collecteur de balles usagées. Il précise entretenir d'excellentes relations avec les autorités communales, les voisins et les employés communaux œuvrant sur le site. Il ajoute avoir encore plusieurs projets pour le club : construction de terrains (tennis ou padel) supplémentaires, réfection de la cuisine du café-restaurant, recherche de solutions pour mieux contenir la terre battue eu égard aux voisins, prévention des vols de matériel et défendre au mieux les intérêts du TCG

Est parvenue au comité la candidature de M. Stéphane Lambelet, ancien Président du club (2001-2008). Le Président explique que le précité ne peut pas se présenter à l'élection, car il a été élu membre honoraire par l'Assemblée générale du 4 février 2008. Il lit l'art. 4 litt. d) des statuts (« *Sont membres honoraires les membres visés à la lettre a qui ont contribué de façon significative à la gestion et/ou au développement du Club. Ces membres obtiennent ce statut sur proposition du Comité et avec l'approbation de l'Assemblée Générale. Ils ne paient pas de cotisations* ») et l'art. 12 1^{ère} phrase des statuts (« *Le Comité est formé exclusivement de membres actifs et comprend de 5 à 11 personnes* »).

S'ensuivent plusieurs échanges à ce propos. Le Président décide de soumettre son poste à élection. Suite à une demande, il fait préalablement voter sur le vote à mains levées ou par bulletins secrets. Cette dernière solution est choisie par la majorité. Le président fait procéder au vote. A l'issue du dépouillement, M. Valentin Zeberli annonce que Stéphane Werly est réélu président (64 bulletins, 44 oui, 18 non, 2 abstentions).

Election des membres du comité : Mme Christelle Immer et M. Jean-Claude Immer se représentent. M. Yann Tualuke, M. Pierre-André Pauli et M. Pierre-Yves Hunziker se présentent aussi. A l'issue du vote par bulletins secrets, les résultats suivants sont constatés par M. Valentin Zeberli : M. Jean-Claude Immer (35 voix sur 56), Mme Christelle Immer (32 voix sur 56), M. Yann Tualuke (31 voix sur 56), M. Pierre-André Pauli (24 voix sur 56) et M. Pierre-Yves Hunziker (22 voix sur 56). Les trois premiers obtiennent la majorité des membres actifs et honoraires présents (art. 9 4^{ème} phrase des statuts) et prennent place au comité.

10. Election des vérificateurs aux comptes

Ce point n'a pas été traité par l'Assemblée générale.

11. Propositions individuelles

Le président expose que le comité n'a pas reçu de propositions individuelles.

12. Divers

M. Stéphane Werly lit le rapport du groupe seniors 2020 de M. Bernard Allemand daté du 21 juin 2021:

« *Chers amis,*

Notre groupe est constitué d'une quarantaine de membres. 1. Au cours de la saison 2020, le 28 juillet, nous avons géré l'étape du Club Tour Senior du Canton de Genève qui se déroulait sur les courts du TCGS. C'est un tournoi de doubles amical de 32 joueurs dont les équipes sont tirées au sort. Les matches sont de 3/4h et chacun joue 2 fois. Sur les 32 joueurs nous étions 12 membres du club. Le tournoi est suivi d'un apéritif et d'un repas pour lesquels le club du TCGS nous octroie une contribution de 300 Fr. L'apéritif est financé par une cotisation joueur de 10 Fr. Selon les règles du Club Tour, le club qui reçoit doit proposer un repas à 30 Fr. boissons comprises. Le restaurant du club a fourni un repas à 30 Fr. et nous avons payé les boissons sur la participation du TCGS. Cette manifestation s'est déroulée dans une très bonne ambiance à la satisfaction de tous. 2. par ailleurs nous avons poursuivi nos parties de double du lundi et jeudi matin dont le but est de permettre à chacun de jouer avec tout le monde, les parties se formant au gré des arrivées des joueurs. Cette organisation est devenue impossible avec le système de réservation adopté en 2020 qui nous impose de prévoir à l'avance la constitution de chaque double. Nous avons organisé comme d'habitude quelques réunions autour d'un repas ».

Le Président évoque encore les points ci-après.

Le comité a voté pour l'installation de terrains de padel derrière le terrain 5. L'assemblée générale souhaite à la fois des terrains de padels et des terrains de tennis. Le comité en prend bonne note.

M. Christian Dailly aimerait que les statuts prévoient que c'est à l'Assemblée générale qu'il appartiendra de décider de résilier, le cas échéant, le contrat de travail qui lie le club à Mme Nathalie Martin. Le Président précise la procédure à suivre (art. 16 des statuts).

Le Président clôture la séance à 20h30, remercie les personnes présentes, et les invite à l'apéritif servi par la famille Martin.

Le Grand-Saconnex, le 6 août 2021